

RESTITUTION DE L'ATELIER DE CONCERTATION « ATTRACTIVITE »

28 JUIN 2022

Mobilisation des acteurs du territoire dans le cadre de la
candidature à la nouvelle programmation LEADER 2023-2027



@PETR du Pays du Sundgau

Ambitions LEADER

2023-2027 : Être un « territoire attractif », de qualité

Objectifs :

- Valorisons les patrimoines naturels et bâti, les paysages et la biodiversité.
- Accompagnons le déploiement d'équipements et de services, et la diffusion de la culture.
- Soutenons la mise en tourisme sur le territoire

Animation : Atelier participatif organisé en trois temps : une présentation rapide d'éléments du diagnostic en plénière, l'énonciation de solutions à travers un world café et la priorisation de solutions en plénière. Il s'est déroulé à la salle Alpha de Saint-Louis Agglomération.

I – Valorisation des paysages, des patrimoines et de la biodiversité

1. Identification de solutions opérationnelles (world café) :

Valorisation des paysages et du patrimoine bâti :

La valorisation de la diversité des reliefs de nos paysages pourrait se traduire par la **création de points de vue en hauteur**, offrant une vision globale de ces reliefs et une prise de recul sur leurs richesses pour l'observateur. Ces points de vue pourraient être des **belvédères panoramiques**, des **tours d'observation** s'intégrant dans l'harmonie des paysages. Ces aménagements seraient exemplaires dans le choix des matériaux utilisés et dans leur conception en harmonie avec la nature.

La **plantation et le maintien de vergers et de haies, et la préservation des arbres remarquables** sont nécessaires dans la conservation de nos paysages. Il s'agit notamment de soutenir les actions contribuant à la sous-trame arborée de la trame verte et bleue. Une communication plus importante sur le **concours national des Prairies fleuries**, permettrait d'augmenter son ancrage sur le territoire.

Afin de valoriser les patrimoines naturels et le patrimoine bâti, il serait pertinent de développer des **itinéraires de randonnées jalonnés par des panneaux d'informations** à destination des promeneurs. Ces panneaux d'informations auraient différentes approches : paysagère, naturaliste, patrimoine bâti... Cependant, la mise en place et l'entretien sur le long terme de panneaux d'informations étant onéreuse, le développement d'une **application** centralisant les panneaux d'information digitalisés est à envisager.

La création de **bâtiments témoins de la rénovation énergétique et vitrine du patrimoine bâti** permettrait de sensibiliser le grand public à la préservation du patrimoine bâti.

Adaptation de l'agriculture, des écosystèmes et des villes au Changement Climatique :

La préservation de nos paysages implique une adaptation de l'agriculture et des écosystèmes au Changement Climatique. En ce sens, des actions de **sensibilisation** sont à effectuer auprès des producteurs locaux. La création d'un **groupe de travail** réfléchissant sur la manière de sensibiliser et d'accompagner les producteurs dans cette adaptation est à envisager. Il serait intéressant de développer des **projets d'expérimentations** afin de déterminer comment nos écosystèmes et les exploitations peuvent s'adapter au changement climatique et ainsi garantir la résilience et l'autonomie alimentaire du territoire. Il convient de **préserver les zones de captage de l'eau**, en particulier les plus petites d'entre elles.

Des initiatives collectives sont à développer dans les villes afin de favoriser leurs adaptations au changement climatique : **désimperméabilisation et revégétalisation des cours d'écoles, végétalisation des toits des abris bus...** Le développement de **jardins partagés** et de **formations au jardinage** à destination des citoyens sont également ressortis des échanges. Des actions de **sensibilisation** aux pollutions lumineuse et visuelle (affichage publicitaire excessif) sont à mettre en place.

Le **soutien financier aux initiatives privées** apportant des bénéfices à la communauté doit être développé. En effet, les citoyens ne connaissent pas suffisamment les aides des collectivités auxquelles ils peuvent prétendre lorsqu'ils portent une action en faveur de la biodiversité (installation de nichoirs, jardins et balcons fleuris, ...). La conception d'un **kit de communication** sur ces aides à destination du grand public serait pertinente.

Appropriation des données du territoire par les acteurs :

De nombreuses démarches territoriales, telles que les trames verte et bleue et les trames noire et blanche, induisent une actualisation conséquente des données du territoire. La **diffusion publique de ces données** sous la forme d'une cartographie du territoire, encouragerait de potentiels porteurs de projets, notamment les acteurs privés, à s'approprier ces informations à l'échelle du GAL.

Sur le long terme, il convient d'impliquer davantage les citoyens dans l'actualisation des données des différents projets, telle que la mise à jour participative de données naturalistes. Cela peut se traduire par la création d'un **centre de ressources participatives** et d'**observatoires du territoire** (observatoire du paysage, de la biodiversité, ...).

Développer l'attractivité des projets et des associations

Globalement, les effectifs des associations œuvrant en faveur de la protection de l'environnement s'essouffent. Il s'avère urgent d'attirer des jeunes au sein de ces structures afin d'augmenter leurs effectifs, et relancer leur dynamique. Le développement de **chantiers participatifs** et la **communication** sur les consultations citoyennes (ateliers de participation d'urbanisme, ...) pourrait faciliter l'engagement des jeunes. Le développement d'une **coopération transfrontalière** dans les projets de territoire permettrait de séduire davantage la population.

2. Priorisation de solutions en plénière :

- Valorisation et préservation du patrimoine paysager (création de points de vue en hauteur et d'un bâtiment témoin de la rénovation énergétique au sein d'une maison alsacienne typique)
- Adaptation au changement climatique :
 - o Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école
 - o Sensibilisation et expérimentation au sein des exploitations + préservation des zones de captage de l'eau
- Soutenir le développement de chantiers participatifs et d'événements en faveur de l'environnement afin d'encourager l'engagement des jeunes dans les associations de protection de l'environnement

II – Développer la mise en tourisme sur le territoire :

1. Identification de solutions opérationnelles (world café) :

Il est nécessaire de développer l'image d'un tourisme durable sur le territoire. Cela induit une réflexion globale de la **stratégie marketing** entre les acteurs afin de **co-construire une identité territoriale** locale, et plus largement transfrontalière. La construction de cette identité implique un partenariat renforcé entre les deux offices du tourisme (Pays de Saint-Louis et Sundgau Sud Alsace) afin d'augmenter la visibilité de l'offre touristique des deux territoires.

Il serait intéressant d'évaluer l'opportunité de créer ou d'impliquer des **agences d'attractivité** qui seraient en charge du marketing territorial. Une agence de ce type, qui fédérerait des entreprises et des acteurs du tourisme, est en réflexion dans le cadre de la stratégie touristique de Saint-Louis Agglomération. Les nouvelles agences d'attractivité pourraient être des tiers lieux et ainsi s'assurer un ancrage solide sur le territoire. Le développement de **campagnes digitales** et des **partenariats avec l'aéroport de Bâle** sont à favoriser. Un partenariat avec l'EuroAirport serait pertinent car de nombreux touristes transitent par cet aéroport sans visiter notre territoire. Cela offrirait une meilleure visibilité à l'offre touristique locale.

En parallèle, une diversification de l'offre touristique est nécessaire, notamment pour attirer les touristes en milieu rural. Le développement de **gîtes équestres**, associé à la création de **circuits équestres** connectant plusieurs sites d'intérêt touristiques, serait intéressant. Cette offre serait également accessible pour des pratiquants novices et personnes à mobilité réduite (transport de bagages). La création de **nouveaux parcours pédestres** est également à envisager.

Le **développement du cyclotourisme** en s'appuyant sur les circuits déjà existants doit être davantage soutenu. Cela implique une augmentation du nombre de **sites labellisés** (accueil vélo, écolabels, labels circuits-courts...), de **services de réparation** de vélos ainsi que la création d'**agences réceptives** (pour le transport de bagages par exemple).

Il convient d'**adapter l'accès aux sites touristiques existants** aux publics en situation de handicap. La mise en place de **transports collectifs** et de **mobilités douces** à destination des sites touristiques est à réfléchir.

La création de nouveaux **belvédères** valorisant les paysages et nos patrimoines serait intéressante. Le développement du tourisme culturel en milieu rural est nécessaire. Il s'agirait de développer des **lieux et parcours artistiques** intégrant des ateliers d'artistes et d'artisans d'arts, ainsi que des **parcours Land Art**. L'organisation d'**événements** associant la culture et la découverte du territoire est à encourager.

La valorisation de notre patrimoine culinaire et de nos circuits-courts est à approfondir avec les acteurs du tourisme. En ce sens, des **partenariats** entre les producteurs, les restaurateurs et les acteurs du tourisme sont à développer. Ces partenariats se traduiraient par la mise en place de circuits thématiques sur l'**agrotourisme** et la valorisation des produits par des **labels**. Au niveau de Saint-Louis Agglomération, une **étude** est portée par Ecooparc pour promouvoir le tourisme rural et créer une offre autour du tourisme à la ferme. Il s'agit d'accompagner **l'accueil du public et les ventes directes au sein des exploitations**. Le développement d'**aires de camping-car** à proximité des exploitations (type camping à la ferme) serait pertinent.

Des **circuits valorisant le patrimoine bâti**, comme la route des moulins, sont à construire et à valoriser à travers des **cartes** et des **vidéos** de promotion. Le développement de l'offre **d'hébergements insolites**, très recherchée, attirerait un nouveau public sur notre territoire. Le développement de **visites insolites** animées par des habitants ambassadeurs du territoire, permettrait de **valoriser le patrimoine local**, ainsi que **les métiers** de l'artisanat et de l'agriculture.

Afin d'encourager les habitants et les touristes à visiter le territoire, un **guide de l'arrivant** est à développer. Différent d'un simple kit de communication, ce guide, comprendrait des bons plans tels qu'une entrée gratuite ou des réductions pour visiter un site touristique particulier (musée, ...). Il valoriserait, entre autres, les producteurs et artisans locaux. Ce guide serait disponible au format papier et numérique via, éventuellement, la création d'une **plateforme numérique** de recensement des offres touristiques du territoire. Il serait distribué dans les chambres d'hôtes et les gîtes. Il valoriserait l'attractivité du territoire auprès des entreprises et des salariés.

2. Priorisation de solutions en plénière :

- Circuits thématiques (agrotourisme, artistes, artisans, patrimoine bâti...) – hébergements insolites
- Développement d'une stratégie de marketing et d'une identité territoriale

- Création d'un kit de communication touristique/guide de l'arrivant et distribution dans les chambres d'hôtes et gîtes

III – Déploiement d'équipements et de services, et diffusion de la culture :

1. Identification de solutions opérationnelles :

Des espaces offrant une diversité de services, accessibles à tous :

En ce qui concerne le développement des équipements et services sur le territoire, la **réhabilitation de locaux vacants pour des projets d'utilité collective** est à prioriser : installation de nouveaux commerces, d'espaces socio culturel, de lieux de vie type café... Il convient de **soutenir financièrement les projets transversaux** permettant la création de liens intergénérationnels, interculturels... Ces projets permettent en effet la création de réseaux d'entraide, ainsi que la mise en relation de participants variés enrichissant les projets.

Une **mutualisation des équipements existants ou à créer** est à mettre en place afin d'économiser les ressources (notamment foncières, dans le cadre de la loi Climat et Résilience limitant l'artificialisation des sols) au sein de ces espaces et ainsi favoriser les liens intergénérationnels, les brassages et le vivre ensemble (tiers-lieux, jardins partagés...).

La mutualisation d'actions à l'échelle de différentes associations ou structures peut également être envisagée (exemple : développement du commerce local via la mise en place de chèques cadeau).

L'**adaptation des espaces d'utilité collective et des lieux culturels** aux personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap est à soutenir financièrement. La création d'un **espace proposant des animations associant la culture et le handicap** serait intéressante.

La valorisation globale de la musique actuelle auprès du grand public est à réfléchir : **animations** musicales auprès des scolaires, aménagement de **lieux de répétition et de diffusion** (studios...).

Développer l'offre de services à la petite enfance :

L'attractivité du territoire auprès des jeunes foyers implique une offre de services à la petite enfance adaptée. Le développement des **maisons d'assistants maternels** (MAM), qui permettent à plusieurs assistants maternels de se regrouper pour travailler dans un local commun est à favoriser (exemple : ce type de structures est développé en Mayenne).

Une **étude** pourrait être effectuée auprès des jeunes ménages afin de construire le modèle idéal d'accueil des enfants (horaires à privilégier, préconisations liées aux nouvelles organisations familiales : familles monoparentales, etc.). Plus généralement, il serait intéressant d'**adapter les lieux accueillant des enfants** (aussi bien les écoles, que les crèches, périscolaires, etc.) **au changement climatique** : création d'îlots de fraîcheur, concept de cour résiliente végétalisée, installation de brise soleil ou volets, ...

La création d'un **réseau d'accompagnement** et de mise en relation pour les foyers monoparentaux est à mettre en place.

Faciliter l'accès aux mobilités douces :

A l'échelle du territoire, il convient de faciliter l'accès aux mobilités douces et actives : **locations** de vélos, **stations de réparation, stationnements sécurisés, communication** et **balisage** des circuits et points d'eau existants, **sites d'hébergement** facilitant l'accueil des vélos... Une augmentation du nombre de **stations de recharge** pour véhicules électriques (automobile, vélo) est à accompagner.

Lors de l'organisation d'événements culturels, de manifestations et d'animations à destination du grand public, il serait pertinent de proposer des **solutions de mobilités alternatives** (de type transport à la demande, organisation de covoiturage, taxis, etc.) et de

communiquer dessus auprès des participants. L'organisation d'une **journée d'informations** et d'**animations** à destination des gestionnaires de sites d'hébergement de vélos permettrait de créer des liens entre ces acteurs et d'établir un partenariat avec eux.

En vue de leur développement, un **diagnostic** sur l'identification de potentielles aires de camping-car et sites où stationner un van est à envisager.

2. Priorisation des solutions en plénière :

- Rénovation/réhabilitation de locaux pour des projets d'utilité collective
- Mutualisation des équipements existants ou créés pour économiser les ressources d'espaces multi-services
- Soutenir les projets transversaux en termes de services apportés (liens sociaux, culturels, équipements...)

PAYSAGE, ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ

diffusion et mise à disposition
* réalisation d'une cartographie Trames verte et bleue à l'échelle du GAL

- * sous-trames vergers : actions qui y contribuent
- * soutenir les initiatives privées qui s'intéressent à l'utilité publique
- * création d'un centre de ressources/observatoire de la biodiversité
- * itinéraire de valorisation du bâti patrimonial
- * concevoir les kits/d'accueil des nichoirs à oiseaux de protection des animaux sauvages (diônes)
- * Développer une appli d'information lors d'un itinéraire pour supprimer les panneaux
- * Dépermobiliser les sols (cours d'école)
- * Création d'un bâtiment témoin de rénovation énergétique (alsacienne)
- * Soutenir la création/maintenance des vergers, haies, arbres remarquables
- * Affiner les enjeux dans les assoc pour dynamiser/rajeunir les effectifs (association sur l'environnement, biodiversité...)
- * Mettre en valeur notre paysage (point de vu, hauteur) **Belvédère** pour dynamiser
- * de coopération transfrontalière dans les projets **immobiliers** dans le design
- * Développer les jardins partagés en ville
- * formation au jardinage
- * Sensibiliser à la pollution lumineuse avec des actions/actions
- * Réfléchir à l'affichage (pollués visuelle)
- * Développement des blocs végétalisés *** préservation des petites zones de captage de l'eau**
- * Mise en place des chantiers participatifs, ateliers participatifs d'autisme
- * Réfléchir/sensibiliser des enjeux liés à l'agriculture
- * Développer des projets d'appariement, d'autonomie alimentaire, la post *** réseaux des zones de captage (eau)**

DEVELOPPER LA TIÏSE EN TOURISTE

↳ Création d'un Belvédère

- ↳ Développement circuits courts / promo du territoire
- ↳ Développer l'image du territoire
- ↳ Développer l'accueil s/ les explorations **agrotourisme circuits fermes**
- ↳ promo des produits de la ferme **circuits fermes**
- ↳ Développer les circuits pédestres **parcours/circuits thématiques**
- ↳ développer le tourisme durable **respectueux de l'environnement**
- ↳ développer des gîtes équestre / tourisme équestre
- ↳ développer le tourisme vers des publics malades/handicapés
- ↳ mettre en valeur le patrimoine bâti **→ route des moulins**
- ↳ promo des campagnes digitales **→ faire connaître de l'aéroport**
- ↳ développer des hébergements insolites **+ éco**
- ↳ développer le cyclotourisme / la mobilité douce **→ éco**
- ↳ développer des Cabellistes (comme accueil vélos) **+ éco**
- ↳ développer des agences réceptives
- ↳ mettre en valeur la qualité du territoire (par un tourisme durable) **mise en avant de notre patrimoine agricole**
- ↳ penser aux marketing territorial **Agence d'attractivité (étude de faisabilité) créer une identité au territoire**
- ↳ développer son guide de l'avisant **version papier et numérique (plateforme unique) valoriser producteurs (répétition occasions)**
- ↳ développer des lieux artistiques, des événements, des parcours artistiques **Kandout**
- ↳ valoriser des métiers **Un événement FORT**
- ↳ Visite insolites - Ambassadeurs Habitants

@PETR du Pays du Sundgau